



© BRET

ALGÉRIE
BÉNIN
BURKINA-FASO
CAMEROUN
CONGO
GUINÉE
GUINÉE-BISSAU
HAÏTI
MADAGASCAR
MALI

MAROC
MAURITANIE
MOZAMBIQUE
MYANMAR
NIGER
PARAGUAY
SÉNÉGAL
TOGO
TUNISIE

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

80 % des victimes de la faim sont des paysans et des ruraux. C'est pourquoi, le CFSI soutient des actions visant à améliorer l'agriculture familiale. Il relaie également la parole des organisations des pays du Sud pour défendre le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.

Soutenir des initiatives en Afrique subsaharienne

Une action conjointe CFSI – Fondation de France soutient des initiatives en faveur du développement de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne. 248 demandes ont été instruites par un comité conjoint aux deux structures. 31 sont financées dont 8 par le CFSI.

L'alimentation est un droit... la cohérence des politiques une obligation

Face aux incohérences des politiques européennes qui peuvent affaiblir les efforts pour vaincre la faim, le CFSI interpelle les députés européens. Il exige que l'Union européenne donne la priorité au développement d'une agriculture familiale durable et que le respect des Droits de l'homme et notamment du Droit à l'alimentation devienne une référence.

Faim dans le monde : dites un chiffre !

La campagne ALIMENTERRE mobilise 416 associations locales en France mais aussi en Belgique, au Luxembourg, en Pologne et au Togo. 250 projections de films documentaires offrent à 79 000 spectateurs l'occasion de débattre sur les enjeux de l'agriculture.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Plus d'un milliard d'hommes et de femmes vivent avec moins d'un euro par jour. Des femmes, des artisans ou encore des jeunes à la recherche d'un emploi sont parmi les plus touchés. Convaincu que l'économie doit être au service de l'Homme, le CFSI soutient des initiatives permettant de réduire ces inégalités.

Soutien à des initiatives

Le CFSI a sélectionné 5 initiatives menées par 5 organisations membres en partenariat avec des associations locales. Elles contribuent à offrir une activité économique à des populations marginalisées ou encore à appuyer des actions de micro-crédit.

L'insertion professionnelle des jeunes en difficultés

Avec le soutien de l'AFD, le CFSI travaille avec deux organisations membres qui mènent deux projets visant à insérer professionnellement des jeunes. Pour que cette insertion soit pérenne dans le temps, ces actions mobilisent les pouvoirs publics locaux et les entreprises.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

Pour répondre aux besoins prioritaires des populations, des associations locales se sont créées dans les pays du Sud. Ce sont ces associations qui, au quotidien, trouvent les solutions pour améliorer la situation des plus pauvres. Le CFSI leur propose un soutien pour s'organiser, renforcer leurs compétences, gagner en autonomie et être les acteurs de leur propre développement.

Soutenir des projets de solidarité

En 2009, le CFSI a fourni les moyens d'agir à 9 nouveaux projets entre des organisations membres et leurs partenaires pour des actions concertées en matière de politiques agricoles, de formation professionnelle, d'accès aux droits et de développement local.

Plus forts ensemble : les programmes concertés

Les programmes concertés pluri acteurs réalisés en Algérie et au Congo sont au service des organisations locales de chacun de ces deux pays. Ils soutiennent les projets conçus par celles-ci et favorisent leur mise en réseau pour mieux conjuguer les efforts. Ils accompagnent le partenariat avec des organisations de solidarité françaises qui peuvent proposer les compétences et les expériences utiles aux projets locaux.

En Guinée, plus de développement et plus de démocratie

Le Conseil national des organisations de la société civile de Guinée (CNOSCG) rassemble toutes les forces émanant de la société pour améliorer la relation entre les citoyens et l'administration. Malgré une année 2009 très difficile du fait de la situation politique, le CNOSCG en partenariat avec le CFSI a poursuivi sa mission de médiation et de proposition pour un meilleur développement du pays et une transition vers la démocratie.

Médiatiser la face invisible du développement

Le rôle joué par les acteurs locaux reste souvent oublié par les médias. C'est pourquoi le CFSI mène un programme sur trois ans visant à les mettre en valeur à travers des documentaires. Avec le soutien de l'Union européenne et de ses donateurs, le CFSI a financé un documentaire sur le thème « société civile et souveraineté alimentaire » au Niger.

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT ISSUES DU RAPPORT ANNUEL 2009 DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU CFSI WWW.CFSI.ASSO.FR OU OBTENU SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE.

CFSI

50 ans
d'action collective
pour un développement
solidaire



L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2009



Le CFSI en 2009



24 organisations rassemblées

85 actions de développement
soutenues dans 18 pays

1 réseau de 400 associations pour
relayer la campagne ALIMENTERRE

Le CFSI a engagé en 2009 sa cinquantième année d'action collective pour un développement solidaire.

Regroupant 24 organisations françaises de solidarité internationale, il a soutenu 85 nouveaux projets concrets en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Ils ont visé en priorité le développement de l'agriculture vivrière pour nourrir les villes des pays les plus pauvres, ainsi que l'insertion économique des jeunes générations par une formation professionnelle adaptée.

Depuis 2007, le CFSI a engagé deux programmes pluriannuels d'appui aux associations locales dans deux pays. En Algérie, il accompagne les efforts de près de 70 associations en direction de l'enfance et de la jeunesse. Au Congo, il agit avec 60 associations locales pour faire reculer la pauvreté et donner au plus grand nombre l'accès à des services de base, comme l'eau et la santé. Plus fortes ensemble, ces associations développent de nouveaux projets au service des populations et bénéficient d'une meilleure reconnaissance publique de leur action.

Riche de toutes ces actions de terrain, le CFSI a poursuivi sa campagne ALIMENTERRE d'information et de sensibilisation en France sur les causes de la sous-alimentation, qui touche plus d'1 milliard d'hommes, de femmes et d'enfants. Pour cela, il mobilise un réseau de plus de 400 associations françaises : interventions en milieu scolaire, organisation de débats à l'occasion de projections de documentaires sur la question de la faim dans le monde et les moyens de la réduire durablement. Toutes ces expériences permettent au CFSI de plaider pour une politique de coopération de la France qui

soit plus cohérente et plus attentive à la pauvreté et aux inégalités dans les pays les plus pauvres.

Doté d'une équipe réduite de 11 salariés qui s'appuie sur des bénévoles aux compétences complémentaires et sur ses organisations membres, le CFSI porte une grande attention aux projets qu'il soutient. Ceux-ci sont soigneusement sélectionnés sur des critères de faisabilité et d'efficacité, mais aussi pour leur caractère innovant et reproductible. Dans la mesure du possible, le CFSI s'engage dans la durée, pour s'assurer que ces projets améliorent de façon tangible et durable la situation de leurs bénéficiaires. Enfin, ce soutien est apporté à la fois aux projets concrets et aux associations locales ou aux organisations de producteurs qui les réalisent. Il s'agit là d'une condition indispensable pour que ces actions se poursuivent au-delà de l'apport d'une aide extérieure.





LE BILAN FINANCIER 2009 par Christophe Alliot, trésorier

En 2009, les activités du CFSI contre la faim et la pauvreté se sont fortement développées. Cette progression se reflète dans le bilan financier. Elle a été rendue possible grâce à l'engagement des membres et des partenaires du CFSI, des bailleurs de fonds publics et privés et de plus de 10 000 donateurs qui soutiennent très régulièrement les actions du CFSI.

La présentation des comptes de l'exercice est différente de celle des années passées. Elle intègre la nouvelle réglementation concernant le compte d'emploi des ressources des associations faisant appel à la générosité du public. Le conseil de direction

du CFSI élu par l'assemblée générale du CFSI a validé avec attention les règles concernant son élaboration. Compte tenu de ces changements, la comparaison directe avec le détail de l'exercice 2008 n'est pas possible. Cependant, les lignes générales de l'évolution du CFSI se dessinent nettement au regard de l'évolution de ses engagements sur ces trois thématiques de travail. Concernant les charges de personnel, la nouvelle organisation de l'équipe qui comprend 11 salariés a permis de faire face au surcroît d'activités en 2009.

Les sommes allouées aux missions sociales représentent 86 % des emplois de l'exercice (hors dotations aux engagements sur les ressources non affectées). La très forte progression des activités coordonnées par le CFSI a été financée par des engagements sur la durée. Cet appui concerne des programmes visant à soutenir l'agriculture fa-

miliale, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ou encore le renforcement d'associations locales. Il s'est concrétisé par la signature et le suivi de plus de 150 conventions avec des organisations membres et des associations partenaires. Ces conventions assurent à chacun le respect des engagements pris.

Comme vous pourrez le voir dans les quelques chiffres présentés ici mais aussi dans le rapport détaillé que vous pouvez recevoir sur simple demande ou consulter sur le site du CFSI, les fonds confiés ont été gérés avec une extrême rigueur. Ceci a permis de clore l'exercice avec un résultat équilibré et de prévoir les activités pour les trois années à venir. Pour les concrétiser, le soutien de chacun est indispensable.

D'avance, je vous remercie.

Les comptes de l'exercice 2009 ont été certifiés par le commissaire aux comptes du CFSI, M. Raphaël Barouch. Ils ont été approuvés par l'assemblée générale du CFSI le vendredi 18 juin 2010.

LE BILAN DU CFSI

ACTIF	31/12/2008	31/12/2009	PASSIF	31/12/2008	31/12/2009
Actif immobilisé	58 041	47 471	Réserves	367 309	380 546
Produits à recevoir	367 928	2 782 824	Fond dédiés	1 699 153	1 300 048
Banque	2 080 468	2 821 633	Dettes	1 875 290	2 870 793
Charges constatées avance	1 456 276	2 263 940	Produits constatés avance	20 961	3 364 481
TOTAL ACTIF EUROS	3 962 713	7 915 868	TOTAL PASSIF EUROS	3 962 713	7 915 868

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La progression du total du bilan constatée au 31 décembre 2009 reflète le développement des programmes de lutte contre la faim et la pauvreté. Pour être efficaces, ils s'inscrivent dans la durée. Ils impliquent des engagements pluriannuels avec les organisations membres du CFSI ou les partenaires dans les pays en développement. Ceci se traduit par une augmentation des dettes et des charges constatées d'avance. Ces programmes sont soutenus sur la durée par des bailleurs de fonds d'où une progression des produits constatés d'avance qui correspondent aux engagements des bailleurs de fonds et des produits à recevoir (autrement dit les sommes qui sont versées par les bailleurs une fois les dépenses justifiées).

Les réserves du CFSI correspondent à un mois d'activité. Il conviendra dans les années à venir de les augmenter de manière à assurer un minimum de 3 mois d'activités, ceci afin de consolider la pérennité des missions sociales du CFSI.

Les ressources issues de la générosité du public et consommées en 2009 s'élèvent à 857 372 €. Elles sont supérieures au montant des dons et des legs reçus en 2009 en raison de l'utilisation de ressources antérieures et de fonds dédiés issus de la générosité du public. 586 681 € ont été affectés aux missions sociales de l'exercice : 288 988 € aux actions concernant la mission sociale agriculture alimentation, 65 467 € à celles favorisant une économie sociale et solidaire, 232 226 € aux initiatives liées à la mission société civile et participation. 225 866 € ont financé les activités de recherche de fonds. 44 825 € ont été affectés au fonctionnement et à la communication institutionnelle.



L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Montant des emplois financés par la générosité du public	2009	En %
Agriculture et alimentation	288 988	
Economie sociale et solidaire	65 467	
Société civile et participation	232 226	
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	586 681	69 %
TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	225 866	26 %
Fonctionnement	40 613	
Communication	4 212	
TOTAL FONCTIONNEMENT	44 825	5 %
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	857 372	100 %

Le CFSI rassemble 24 organisations françaises impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social se concrétise par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs tant au plan local qu'international.

Le CFSI finance l'action de ses organisations membres et partenaires grâce aux dons collectés auprès du public et aux fonds obtenus de bailleurs privés et publics (notamment l'AFD, Agence française de développement et l'Union européenne). Ces actions incluent à la fois des programmes concrets et des temps d'échanges d'expériences et d'évaluation des projets. Le financement des actions est étudié par un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex. agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres du CFSI et des salariés. Les décisions de financement sont validées par le bureau du CFSI.

le CFSI est agréé par le Comité de la Charte

Le Comité de la Charte de confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis 1989, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière.



LES ORGANISATIONS AGRÉÉES S'ENGAGENT À RESPECTER CETTE CHARTE ET LE COMITÉ EN CONTRÔLE L'APPLICATION. POUR EN SAVOIR PLUS WWW.COMITECHARTE.ORG

Emplois en euros	2009	en %	Ressources en euros	2009	en %
Agriculture et alimentation	768 726	19 %	6 Dons et legs	757 887	21 %
Économie sociale et solidaire	259 005	7 %	7 Subventions privées	110 723	3 %
Société civile et participation	2 445 192	60 %	8 Autres produits	733 823	20 %
1 Sous total missions sociales	3 472 923	86 %	Sous total fonds privés	1 602 433	44 %
2 Appel à la générosité	270 077	7 %	9 Subventions publiques	2 064 837	56 %
3 Recherche de fonds privés et publics	54 239	1 %	Sous total fonds publics	2 064 837	56 %
4 Fonctionnement	255 899	6 %			
Total des emplois de l'exercice	4 053 138	100 %	Total des ressources de l'exercice	3 667 270	100 %
5 Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 127 543		10 Report des ressources non utilisées	1 526 648	
Excédent des ressources de l'exercice	13 237				
TOTAL DES EMPLOIS	5 193 918		TOTAL DES RESSOURCES	5 193 918	

1. Les missions sociales représentent 86 % des emplois de l'exercice.

Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées. Elles correspondent aux trois axes thématiques du CFSI :

- agriculture et alimentation ;
- économie sociale et solidaire ;
- société civile et participation.

2. Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an). Pour pérenniser les actions du CFSI, un effort particulier a été réalisé pour sensibiliser de nouveaux donateurs.

3. La recherche de fonds privés et publics correspond au temps nécessaire à la réalisation des dossiers de demandes de financements.

4. Le fonctionnement inclut la vie associative, le fonctionnement général de l'association (locaux, services administratifs) et les frais de communication institutionnelle.

5. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées Le CFSI agit sur la durée. Il mène des programmes pluriannuels. Les fonds affectés à ces projets mais non encore utilisés à la fin de l'année sont comptabilisés en engagements. Ils permettent l'année suivante de poursuivre les projets.

6 Les dons et legs

En 2009, le montant des dons (hors dons exceptionnels) a progressé de 17 %. Les dons réguliers par prélèvement représentent 29 % des dons du CFSI. Ces différents engagements contribuent à renforcer l'indépendance du CFSI.

Le CFSI est une association reconnue d'utilité publique. Ce statut l'autorise à recevoir des legs exonérés de droits de succession. En 2009, 6 legs non affectés ont été encaissés.

7. Les subventions privées

Les subventions privées correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France.

8. Les autres produits

Les autres produits incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

9. Les subventions publiques

Les subventions publiques proviennent de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères et européennes, de l'Union européenne et de la Mairie de Paris.

10. Les reports des ressources non utilisées concernent les ressources affectées les années précédentes à des actions pluriannuelles mises en œuvre durant l'exercice.